

INFORMATION DU PUBLIC

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Mardi 20 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Veules les Roses, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Yves TASSE, Maire

Séance retransmise en direct sur la chaîne YouTube Veules les Roses

Présents :

M. Yves TASSE, Maire

Mme Claire CLAIRE, Mme Hélène CHARLENT, M. Jérôme GRATIEN, Adjoints au Maire

M. Bernard ANCIAUX, M. Jean-Louis ANGELINI, Mme Alice BAFFAULT, Mme Carole DECARY,

M. Thierry GRENIER, M. Nicolas NOEL, conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Céline CARTENET, Adjointe au Maire donne pouvoir à Mme Claire CLAIRE

Mme Patricia DUFLO, donne pouvoir à M. Thierry GRENIER

Mme Annabelle HOURSY donne pouvoir à Mme Carole DECARY

Mme Sylvie LE RIGOLEUR donne pouvoir à M. Jean-Louis ANGELINI

M. Bruno PAULMIER donne pouvoir à Mme Hélène CHARLENT

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 15

Date de convocation : 15 décembre 2022

ORDRE DU JOUR

Procès-verbal de la séance du vendredi 21 octobre 2022 : *Adopté à l'unanimité*

Délibération n°2022-55 : Budget Communal 2022 : Décision modificative n°3

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°2022-56 : Tarifs communaux 2023

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°2022-57 : Renouvellement d'une bouche incendie : Demande de fonds de concours auprès de la CCCA

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°2022-58 : ESTRAN : Convention de partenariat triennale 2023 – 2024 - 2025

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°2022-59 : Clos Saint Vincent de Paul : Reconduction de la convention d'occupation

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°2022-60 : Case de pêcheur n°2 : Renouvellement de la convention d'occupation

Adoptée à majorité des suffrages exprimés

Délibération n°2022-61 : Case de pêcheur n°3 : Renouvellement de la convention d'occupation

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°2022-62 : Case de pêcheur n°4 : Renouvellement de la convention d'occupation

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°2022-63 : Case de pêcheur n°5 : Renouvellement de la convention d'occupation

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°2022-64 : Droit de place pour l'installation d'un Food Truck

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°2022-65 : Moulin Anquetil : Bail emphytéotique

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°2022-66 : Indemnités pour le gardiennage de l'église

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°2022-67 : Adhésion aux missions optionnelles du CDG76

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n°2022-68 : Adhésion à la convention de participation pour le risque « prévoyance » conclue entre le CDG76 et la MNT

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

La séance est levée à 19h05

Veules les Roses, le 2 janvier 2023

Le Maire,
Yves TASSE

